



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE

MICROCRÉDIT APPRENTIS



PARCOURS
CONFIANCE



OBJET DU CRÉDIT

Financement des dépenses liées au projet d'apprentissage (matériel, véhicule, frais d'installation...).

BÉNÉFICIAIRES

Apprentis dont les familles disposent de peu de ressources et ne pouvant pas apporter de garantie,

Apprentis mineurs : financement possible par le biais d'un dossier monté au nom des parents ou d'un représentant légal.

CARACTÉRISTIQUES DU CRÉDIT

Prêt compris entre **300 € à 3000 €** à 1,40 % sur 6 à 48 mois
Pas de frais de dossier ni assurance.

ADHÉSION ASSOCIATION

Il est demandé une cotisation aux emprunteurs, sous la forme d'une adhésion à l'association Parcours Confiance.

Microcrédits <= 1000 € : 10 € d'adhésion

Microcrédits > 1000 € : 20 € d'adhésion

— mentions légales —

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
Exemple à titre indicatif et non contractuel pour un microcrédit «apprentis» de 2000€ sur 24 mois à 1,40%, pour une mensualité de 84,55€. TAEG de 2,39%, et intégrant une adhésion à l'association de 20€. Montant total dû par l'emprunteur : 2029,20€.